

## Ma banque ne veut pas clôturer mon compte courant

Par SPACE41, le 26/02/2012 à 11:24

Bonjour,

Au mois de novembre 2011, j'ai fait le changement de mon compte du crédit ... à la banque P...., suite à u comportement déplacé d'un employé du crédit .... j'ai fait mes transferts de virements, y compris celui de mon prêt bancaire accordé par le crédit ... qu'ils sont accepté, puisque pas de réaction. Et fin janvier, je reçois par SMS, et oui, quelle belle façon de communiquer, me réclamant la somme de 8 €, (frais de compte non réglés), réclamation 4 mois plus tard, sans avoir jamais reçu aucun courrier me le stipulant, et mes accès internet avaient été coupés, je ne pouvais donc le voir. Je croyais onc mon compte au crédit ... clôturer. Ben non.

Donc, j'ai réglé ces 8 €, et je reçois un courrier me demandant dorénavant de transférer mon salaire sur leur banque (le crédit ...) puisque stipuler sur le contrat de prêt immobilier, je l'ai relu plusieurs fois, je ne le vois pas, mais bon ... Que dois-je faire, du fait qu'ils ont acceptés le transfert de mes mensualités de mon prêt bancaire à la banque ... P, ce qui est paradoxal, que dois-je faire ??

MERCI pour vos conseils, pour l'instant je fais comme si je n'avais pas reçu leur courrier, envoyé en "simple".

**MERCI. SPACE** 

Par amajuris, le 26/02/2012 à 11:52

bjr,

effectivement c'est une clause courante que lorsque vous obtenez un prêt dans une banque,

celle-ci demande que les salaires y soit versés. cdt

## Par **SPACE41**, le **26/02/2012** à **17:43**

Même s'ils ont acceptés le virement de mon crédit par mensualités dans l'autre banque, c'est un paradoxe, non ? MERCI. SPACE.